

DEVIS PREVISIONNEL*

Préparation au Diplôme de Cadre de Santé et au Master Santé 2025 / 2026

ORGANISME DE FORMATION

Institut de Formation des Cadres de Santé du Groupement de Coopération Sanitaire du Pays d'Aix

C.H. Montperrin – 109, Avenue du Petit Barthélémy 13617 Aix en Provence cedex 01
Téléphone : 04 42 16 16 61 - Télécopie : 04 42 16 18 13
Mail : ifcs-aix@gcspa.fr - Site : www.gcspa.fr/ifcs

Directeure

Sylvie LATOUCHE

Statut juridique

Fonction Publique Hospitalière – Secteur Public

N° de Déclaration d'existence

93 13 16399 13 enregistré auprès du préfet de la région PACA. Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat.

N° de Siret

130 015 522 00019

Organisme non assujetti à la T.V.A.

RNCP : 38443

Identifiant CPF : 330110

Identifiant DATADOCK : 0033349

Institut évalué et jugé conforme aux exigences du référentiel national qualité « QUALIOPI »



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Préparer les étudiants à exercer des fonctions d'encadrement (soit dans une unité de soins, soit dans un Institut de Formation) après l'obtention du diplôme qui leur permettra de postuler à ces fonctions.

FORMATION

- Lieux de formation : I.F.C.S. (Aix en Provence) et Aix-Marseille Université (site Fac. Nord Marseille)
- Niveau de la formation : Master 2
- Sanction de la formation : Diplôme d'Etat + Titre ou diplôme homologué
- Conditions d'admission : Sur concours – organisé de mars à mai 2025 – résultats mai 2025

DATE DE DEBUT	8 SEPTEMBRE 2025
DATE DE FIN	26 JUIN 2026
MODALITES	A temps plein, en continu

* dates prévisionnelles susceptibles d'être modifiées

Durée totale de la formation (41 semaines + 1 semaine de congés)	1 379 heures	197 jours de formation
Enseignement théorique et pratique dans l'Organisme (28 semaines)	938 heures	134 jours
Stages (13 semaines)	441 heures	63 jours
Intensité hebdomadaire	35 heures – 7 heures par jour x 5 jours	

PLANIFICATION DE LA FORMATION

- Périodes de stages
Hors établissement employeur
- 10 novembre 2025 au 28 novembre 2025 – 3 semaines – 98 h
 - 19 janvier 2026 au 06 février 2026 – 3 semaines – 105 h
 - 16 mars 2026 au 03 avril 2026 – 3 semaines – 105 h
 - 18 mai 2026 au 12 juin 2026 – 4 semaines – 133 h
- Congés Annuels
- 24 – 26 – 29 – 30 – 31 décembre 2025

Mensuel horaire 2025
532 heures

Septembre 2025 : 119 heures	Novembre 2025 : 133 heures
Octobre 2025 : 161 heures	Décembre 2025 : 119 heures

Mensuel horaire 2026
847 heures

Janvier 2026 : 147 heures	Avril 2026 : 147 heures
Février 2026 : 140 heures	Mai 2026 : 119 heures
Mars 2026 : 154 heures	Juin 2026 : 140 heures

COÛT DE LA FORMATION

9 990,00 € PAR ETUDIANT (NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DIX EUROS)

Dates de paiement :

15 décembre 2025	3 996,00 €
31 mars 2026	2 997,00 €
26 juin 2026	2 997,00 €

- Pas de Possibilité d'hébergement
- Possibilité de repas uniquement à midi du lundi au vendredi sur le site du C.H. Montperrin (cartes repas à créditer)
- Droits d'inscription au concours d'entrée : 135 euros (tarif concours 2025)



Sylvie LATOUCHE,
Directeure des Instituts du GCSPA,



Cachet de l'Organisme de Formation